



### Visite de Mohamed VI a Conakry le 3 mars 2014

**La visite du Roi Mohammed VI au Mali a marqué la première étape d'une tournée africaine qui a conduit le Souverain en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry et au Gabon, du 18 février au 8 mars 2014. Ce voyage s'inscrit dans la ligne de l' « esprit de Casablanca » qui, à l'initiative de Mohammed V, avait réuni en 1961 les principaux dirigeants africains pour jeter les bases de ce qui allait devenir l'OUA. Elle atteste de la volonté, déjà exprimée par Hassan II, de faire de l'Afrique une priorité de la diplomatie marocaine. Elle illustre de façon réaliste la solidarité effective entre les Etats africains que le Roi Mohammed VI avait rappelée lors de l'ouverture du forum d'Assilah relatif au projet d'Etats-Unis d'Afrique en 2006. Elle poursuit une tradition politique constante de la diplomatie chérifienne, tissée depuis des siècles par les liens humains et spirituels qui remontent au commerce caravanier et aux Almoravides plongeant leurs racines dans le Sud saharien profond. Ce voyage vient encore attester que le Maroc est une puissance africaine qui a des liens anciens et étroits avec l'Afrique subsaharienne. Il fait suite à de nombreux déplacements entrepris par le souverain dans la région depuis son accession au trône. Néanmoins, il se caractérise par sa longueur et par l'enchaînement des visites qui lui impriment une dimension singulière dans le contexte diplomatique et stratégique régional du moment.**

Cette constance politique s'explique tout d'abord par des liens religieux. Le Roi du Maroc, Commandeur des croyants, est considéré par les Africains musulmans malékites et par les confréries comme leur chef spirituel. Le Maroc a signé avec le Mali des accords pour la formation de cinq cents Imams car, ainsi que le Roi l'avait rappelé lors de l'investiture du Président Ibrahim Boubacar Keita, la tradition et la pratique de l'islam « *se nourrissent des mêmes préceptes du juste milieu et se réclament des valeurs de tolérance et d'ouverture à l'autre, et demeurent le fondement du tissu spirituel continu* » qui a lié ces pays à travers l'histoire. De semblables demandes de formation émanent de la Guinée et d'autres Etats africains témoignant du rayonnement religieux du Royaume chérifien. Ce socle spirituel de la diplomatie marocaine dans la région avait trouvé son illustration spectaculaire dans la prière de Bilal Ag Acherif aux côtés du Roi à la mosquée de la Koutoubi'a à Marrakech le 31 janvier, avant que ce chef des Touaregs, secrétaire général du Mouvement de Libération de l'Azawad (MNL) ne fût reçu en audience par le Souverain marocain qui réaffirma son « *attachement à la préservation de l'unité territoriale et à la stabilité de la République du Mali* », et appela le MNL à « *rester ouvert au dialogue politique avec le régime malien* ». Cela suffit à marquer l'engagement du Maroc, comme médiateur neutre, dans le règlement politique de la crise du Sahel, terre d'origine des dynasties berbères marocaines.

A cet égard, la médiation politique du Maroc dans les affaires du Mali et de la région, souhaitée par les acteurs locaux mais aussi par les puissances extérieures comme la France ou les Etats-Unis, rééquilibre le processus de paix et de stabilisation dont l'Algérie prétendait l'exclure. Déjà en 2013, le Maroc avait appuyé l'intervention des troupes franco-tchadiennes au Mali. L'engagement politique dont témoigne le voyage du Roi souligne du même coup l'attachement du Royaume à ses provinces du Sud qui constituent le trait d'union avec

l'Afrique. Il dénote la vision globale et intégrée de la diplomatie régionale du Maroc et confirme son rôle inéluctable pour la paix et la sécurité de la région sahélo-saharienne et dans la lutte contre le terrorisme, les trafics d'armes et les autres activités qui constituent des menaces à la stabilité de l'Afrique.

La vision politique exprimée par le Mohamed VI se double d'une volonté de développer la coopération économique avec les Etats de la région. Le Roi s'est fait accompagner d'une importante délégation comprenant notamment, outre les ministres et les responsables des grands secteurs économiques, des représentants du secteur privé. De nombreux accords bilatéraux ont été conclus : ainsi par exemple, dix-sept accords avec le Mali couvrent l'économie, les finances, les investissements, l'agriculture, les services aériens, l'industrie, la promotion des exportations, la santé, la coopération dans le domaine minier, les banques, les télécommunications, l'habitat, la formation professionnelle, l'eau potable, et à ceux-là s'ajoutent des conventions de coopération entre la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Conseil National du Patronat du Mali. Lors du Forum économique ivoiro-marocain, vingt-six accords de partenariat public-privé et d'investissement ont été signés avec la Côte d'Ivoire qui portent aussi sur certains de ces domaines ainsi que la pêche, les installations portuaires, le secteur pharmaceutique. En Guinée, outre la coopération économique, l'accent est mis sur la formation : plus de deux mille étudiants guinéens sont inscrits dans les établissements universitaires ou de formation professionnelle au Maroc et l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises établi à Conakry illustre ce partenariat privilégié en matière d'éducation. Au Gabon, des accords de coopération bilatérale dans ces domaines vont s'ajouter à ceux qui avaient été conclus lors de la dernière visite royale, notamment en matière de santé, de protection civile (prévention et gestion des risques majeurs, lutte contre les catastrophes d'origine anthropique), répression des fraudes. Le dialogue politique rythmé par les visites mutuelles des deux chefs d'Etat se prolonge dans le cadre des réunions régulières de la haute commission mixte. Le renforcement des relations bilatérales du Royaume avec chacun de ces Etats consacre un véritable partenariat stratégique en matière économique et de sécurité.

Ce réseau conventionnel dense illustre, en effet, la volonté de consolider une coopération Sud-Sud solidaire et dynamique, présentée par le Roi comme un axe principal de sa politique étrangère au service des intérêts des peuples africains. En effet, il vise à promouvoir un processus intégré de développement durable qui place l'élément humain au centre des préoccupations avec l'amélioration des conditions de vie, l'environnement, l'éducation, la formation de la jeunesse et donne ainsi une forte impulsion aux différents aspects de la coopération.

Cela éclaire enfin le dynamisme et l'expertise des entreprises et des investisseurs marocains qui entendent bénéficier des accords conclus pour renforcer leur implantation dans la région. D'ores et déjà, en effet de grands groupes tels Maroc Telecom, l'Office national de l'eau et de l'électricité, ou encore des établissements bancaires (Attijariwafa Bank, Banque marocaine du commerce extérieur), des compagnies d'assurances (CNIA-Saham), des sociétés immobilières (Addoha, Alliances) sont implantées dans plus d'une vingtaine de pays subsahariens.

Au total, ce voyage qui associe les préoccupations économiques et stratégiques confirme

l'ancrage politique, économique, culturel et spirituel du Maroc en Afrique ; il éclaire également son rôle de trait d'union entre le continent africain et l'Europe sensible aux grands mouvements qui traversent ce dernier, exposée aux soubresauts qui l'agitent.

**Jean-Yves de Cara**

***Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité***

***Observatoire d'études géopolitiques***